Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 48 (1910)

Heft: 8

Artikel: Autour de la table ronde : [suite]

Autor: J.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. - Etranger, un an, Fr. 7 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de J.-H. Rosen.

(Nouvelle édition) En vente au Bureau du Conteur Vaudois et dans toutes les librairies. (Prix: fr. 2,50,)

LES JEUNES BRIGANDS

la fin de l'année 1811 - c'est-à-dire environ un siècle avant la publication des Nick-Carter et des Buffato-Bill - un certain nombre de collégiens de Berne, formant une bande organisée, se livraient à des exploits si détestables que, pour y mettre un terme, les autorités durent user de beaucoup de rigueur. Cette affaire fit un bruit énorme. Un des membres du corps diplomatique accrédité à Berne, M. d'Obry, ministre de Bavière, en parle tout au long dans un rapport qu'il adressa à son souverain, le 18 décembre 1811. M. Aug. Reitzel a publié cette relation dans la Revue historique vaudoise de 1906. La voici :

« Un événement qui ne trouverait point sa place dans une correspondance politique, peut néanmoins mériter d'y être associé, lorqu'il renferme des traits saillants. Celui que je vais citer tient à la fois au dérèglement de l'imagination et à la soif de l'or qui semblent plus particulièrement caractériser certaines époques de nos

» Sous ce rapport, je ferai part à Votre Majesté de l'association singulière qu'on vient de découvrir dans le sein de l'Académie de Berne.

» Une compagnie de voleurs, au nombre de près de trente, s'était organisée dans ce gymnase parmi les jeunes adolescents de 10 à 15 ans, sous un capitaine qui était le chef et le directeur suprême.

» Depuis six mois, ils consacraient leurs heures de récréation et de sortie à des initiations, et à l'apprentissage de ce métier, qui sans doute leur avait paru ennobli par d'illustres exemples qu'ils avaient lus et compilés. Ils l'exercèrent d'abord dans le sein de leurs familles, et dérobaient à père et mère l'argent qu'ils parvenaient à soustraire, ou bien ce qu'ils trouvaient de plus propre à être converti en espèces. Un caissier recevait le butin, et d'après les lois organisées de cette jeune horde, les fonds provenant de leurs rapines devaient leur servir incessamment à s'étendre sur un plus grand théâ-

» Dans leurs promenades académiques, ils se répandaient dans les bois, et là, sous le commandement de leur capitaine, ils faisaient les évolutions nécessaires pour surprendre les voyageurs; les uns représentaient ceux-ci, les autres faisaient les voleurs assaillants.

» Déjà le capitaine, enhardi par l'adresse et les progrès de ses compagnons d'armes dans ces petites guerres de brigands, disait que le cercle de Berne commençait à devenir trop étroit pour leur génie, et sans doute que la foire qui vient de s'écouler (la foire de la Saint-Martin. — Réd) leur ayant paru une occasion plus favorable pour se déployer et signaler leur apprentissage, ils se répandaient dans les boutiques, où les uns emportaient des marchandises, pendant que les autres amusaient les marchands. Plusieurs furent dénoncés à la police; quelquesuns furent pris en flagrant délit : cela réveilla l'attention des instituteurs et des parents qui se virent obligés de payer et de chercher à étouffer par là les poursuites; enfin une information dans l'intérieur du gymnase constata la formation de cette bande.

» Le capitaine, nommé Iseli, s'évada après avoir préalablement volé par effraction une montre et 10 louis en argent à son père. Il a été condamné avec quatre autres à être banni de la ville. Cinq ont été chassés honteusement du gymnase, et les autres ont reçu des fustigations solennelles dans l'Académie.

« Des jeunes gens de familles patriciennes et bourgeoises formaient cette monstrueuse association, qui, dévoilant dans un âge aussi tendre tant de germes de corruption, est peut-être sans exemple. »

Fut-elle vraiment seule de son espèce, avant 1811, cette bande de jeunes scélérats? Il est permis d'en douter. Ce qui est certain, c'est qu'elle a eu et a encore bien des imitateurs, isolés ou groupés, si bien que dans plus d'un de nos cantons est née l'idée d'instituer des tribunaux spéciaux pour l'enfance criminelle, et qu'un peu partout on se préoccupe des moyens propres à soustraire les jeunes gens aux influences pernicieuses. Pour beaucoup, la pire de ces influences est celle qu'exerce une littérature de pacotille, venue d'Amérique, et certains faits récents, dénotant une perversion morale d'une précocité inouïe, semblent donner raison à ce jugement : les gamins qui en furent les tristes héros ont été trouvés en possession de méchants romans d'aventures, d'histoires de filous et de policiers, ou ont reconnu en avoir fait leur lecture de prédilection. C'a été alors dans la presse quotidienne un cri unanime: qu'on proscrive ces livres abominables et qu'on les remplace par de saines publications!

Certes, beaucoup de pères et de mères, de même que les amis des belles-lettres, applaudiront à cette campagne. Mais on peut se demander comment elle fera la démarcation entre les mauvaises lectures et celles qui sont jugées recommandables ou seulement inoffensives, et si elle ne donnera pas aux œuvres qu'elle se propose de combattre, l'attrait du fruit défendu. Si le mal venait essentiellement des écrits, comme certains esprits sont portés à le croire, il faudrait anéantir les journaux, les pièces de théâtre, les ouvrages d'histoire, les récits de batailles, les romans, les mémoires des explorateurs, les contes fabuleux et tous les livres d'aventures, à commencer par l'Hiade et l'Odyssée d'Homère.

Tout en déplorant la diffusion d'ouvrages qui ne valent pas le mince papier sur lequel on les imprime, nous ne croyons guère au succès de la lutte qu'on tente de leur livrer. N'en subsisterait-il plus un seul qu'on n'aurait pas tué chez l'enfant le besoin inné d'aventures et encore moins l'imagination. Pour que nos rejetons échappent à la contagion des mauvais exemples, il faudrait qu'ils ne vissent plus dans la société, ni le meurtre ni la guerre, ni le vol, ni la tromperie, et encore ne sommes-nous pas certain qu'après cela disparût la race des petits vauriens, car, ainsi que le dit des hommes un de nos vieux adages : san bin ti de la mîma mataire, ma ne san pas ti de la mîma manaira.

V. F.

Entendu.

Deux particuliers qui ne paraissent pas avoir beaucoup de « poussière de gilet » dans leurs poches, comme dit le père Gueintz, regardent les travaux de démolition de l'hôtel du Grand-

- Tout de même, dit l'un, en hochant la tête, je comprends pas qu'on déguille cette maison.

- Je te crois. Si cet immeuble avait été mien, pour sûr que je l'aurais pas f.... en bas.

Un ouvrier rentrant de l'ouvrage à 7 heures du soir, traînait une charrette chargée de débris de bois de construction.

Un camarade le croise et l'interpelle :

- Aloo!... tu charries du bois avant minuit,

AUTOUR DE LA TABLE RONDE

H

'est donc toujours de la table ronde de feu le café du Grand-Pont, qu'il s'agit.

Un soir, on parlait cordonniers et souliers. Et l'un des chevaliers de la table ronde de maudire les uns et les autres, inventés, selon lui, pour le malheur des humains et le bonheur des pédicures.

Ceci m'en rappelle une bonne, exclame tout à coup le rentier, dont les yeux, depuis un moment, étincelaient de malice derrière son pince-nez. Il faut que je vous la raconte. Vous souvenez-vous de ***?

— De ***, le voyer?

- Oui!

- Si je m'en souviens! Il avait des pieds longs à pouvoir passer le lac à gué.

Vous le dites. Et c'est de ses pieds justement qu'il s'agit.

Nous étions un groupe d'amis qui nous réunissions chaque soir pour faire notre partie de piquet ou pour jaser, tout simplement. Le voyer en était.

Or, nous trouvions un malin plaisir à plaisanter ce dernier sur la base vaste et solide dont l'avait doté la nature. Bien plus, notre joie était à son comble si nous pouvions parvenir à lui faire mettre les ou le pied, non dans le plat,

mais sur la table, seulement. C'était déjà bien

Nous n'y réussissions pas toujours; le voyer se méfiait. Et chaque fois, avant sa venue, nous nous évertuions à chercher un truc nouveau pour arriver à nos fins.

Un soir, lorsque le voyer fit son entrée, l'un de nous prit l'air inquiet, sombre, agité, de l'homme qui n'est pas dans son assiette. Il ne répondait pas quand on l'interpellait, il se tournait et se retournait sur sa chaise, en poussant de gros soupirs ou en proférant des jurements à faire rougir feu Cambronne.

Depuis un moment, le voyer que ce manège intriguait et ennuyait, se tourne brusquement vers notre ami:

— Mais, vous n'êtes pas de bonne, ce soir, vous! Vous vous agitez sur votre chaise comme une hyène dans sa cage. Qu'y a t-il?

-- Taisez-vous, je souffre martyre. Je voudrais voir tous les cordonniers au diable! Mes souliers me serrent les pieds et me blessent à ne pouvoir marcher.

— Ne savez-vous donc pas les reporter à votre cordonnier pour qu'il les remette sur la forme.

— C'est ce que j'ai fait; mais c'est comme si on avait souffié dessus. Il semble même qu'ils me fassent plus mal qu'avant.

— Aussi, c'est bien votre faute. Ou bien vous voulez jouer l'homme aux petits pieds, ou bien vous ne savez pas tenir à votre cordonnier un langage énergique. Ah! ce n'est pas le mien qui oserait me livrer des souliers trop étroits ou trop courts.

— Ah! c'est que vous!... exclamaient en chœur tous les assistants.

- Ouoi!... moi?...

— Quoi ... mor ...

— Oui... enfin..., reprenait le chœur, sur un ton qui laissait entendre : « Nous savons ce que nous voulons dire. »

Alors, d'un geste plus rapide que l'éclair, le voyer dressait son pied sur la table. Une maquette de la tour Eiffel, aux trois quarts. Puis il nous faisait, pièce à conviction en mains, si je puis ainsi dire, toute la théorie du soulier rationel, construit sur la forme et selon les dimensions du pied. Il y en avait largement pour tout le monde et pour notre argent.

C'était la botte de sept lieues. Les cantonniers

n'avaient qu'à se bien tenir.

Survenait-il un nouvel arrivant, un coup d'œil à la dérobée, quelques mots glissés à l'creille par son voisin, le mettaient bien vite au courant de la situation. Et c'est lui alors, qui, le plus habilement qu'il le pouvait, « remmodait la niaise », comme disent nos bons campagnards.

Car, je dois l'avouer, le grand mérite, pour nous, était de faire surgir sur la table, plusieurs fois de la même soirée, le pied d'ogre du bon voyer, et cela sans éventer la mèche. Nous réussimes une fois à obtenir huit exhibitions consécutives.

Ce que nous étions fiers, ce soir-là; je vous le promets! Il y avait de quoi.

Mais voici que, soudain, me revient à la mémoire une nouvelle histoire de la table ronde du Grand-Pont. Je vous la conterai samedi prochain. Ce sera la dernière. J.M.

JUSTE OLIVIER, RUE D'ÉTRAZ

PRÈS Neuchâtel, rentrant à Lausanne, Olivier rentrait chez lui. Il allait y trouver de nombreux amis, dont quelques-uns encore sur les bancs de l'école. Aussi fut-il chaleureusement accueilli. Bientôt sa modeste demeure, rue d'Etraz, puis rue Martheray, devint le centre le plus actit de tout ce qu'il pouvait y avoir à Lausanne de vie et de préoccupation littéraire. » (Notice bibliographique et littéraire par Eugène Rambert.)

La maison qu'habitait notre poète, rue Mar-

theray, est la propriété de M. Seiler et non comme plusieurs le croient le n° 5, propriété des frères Pittet, horticulteurs, qui fut la demeure de Fréderic de la Harpe.

Mais quelle est la maison où demeura Juste Olivier à sa rentrée à Lausanne, rue d'Etraz? Nous l'ignorons et nous serions bien aise

d'obtenir ce renseignement, voici pourquoi : Le Comité du monument Juste Olivier annonce que l'œuvre de notre éminent artiste Lugeon

sera inaugurée en juisset prochain.

Il conviendrait, nous semble-t-il, de placer en même temps une inscription sur les maisons qui furent les «modestes demeures» du poëte, comme il aurait convenu d'en placer une sur la maison de F.-C. de-la Harpe lors des fêtes du Centenaire.

Il est question de ces diverses inscriptions au Comité de développement du quartier de Martheray, sans qu'une décision soit prise.

A l'occasion du monument Juste Olivier, ces projets pourraient être examinés à nouveau : aussi nous souhaitons vivement être fixés sur ce point :

Quelle fut la maison qu'habita Juste Olivier rue d'Etraz ?

Avis aux connaisseurs du vieux Lausanne et aux amis du poète. E.T.

Réd.— Nous publierons les réponses qu'on voudra bien adresser au Conteur.

POUR LE PATOIS

E n'est pas seulement le charme de nos sites et le pittoresque de nos vieilles cités — ce qu'il en reste, du moins — que veut chercher à défendre du mieux qu'elle le pourra et le plus longtemps possible, la section vaudoise du Heimatschutz, qui s'est constituée, l'autre soir, à l'Hôtel de-Ville de Lausanne, et dans le comité de laquelle on a bien voulu faire au Conteur, fidèle gardien de nos traditions nationales, l'honneur d'une petite place. Elle veut aussi défendre le patois du dédain immérité de quelques-uns et de l'indifférence coupable du plus grand nombre.

D'aucuns, piqués du microbe de la pédanterie, ont voulu prétendre que la conservation de notre bon vieux patois nuirait à l'étude et à l'usage du bon français de France. Quelle erreur est celle-ci! Ce qui nuit et nuira toujours au bon français, ce n'est pas le patois, certes, si original, si caractéristique, si savoureux, c'est le mauvais français, terne, imprécis, disgracieux à l'oreille et malheureusement encore trop courant chez nous.

Ecoutez plutôt ce que disait, à ce sujet, un écrivain français, Eugène Lintilhac, lors de la publication d'une édition de luxe des œuvres peu connues d'un poète auvergnat, Arsène Vermenouze, qui écrivit en patois de ses montagnes:

« Et maintenant qu'adviendrait-il de toute cette reconnaissance des dialectes locaux qui, par la bouche d'or des poètes vraiment populaires, sans latin ni pastiches savants, parlent si vite au cœur des gens des mas ou des burons? Je ne crois pas, pour ma part, que cette féodalité des patois, même coalisée par le félibrige, fasse courir le moindre danger à la langue française. Je me suis même évertué à montrer ailleurs (Revue des Deux-Mondes, à propos d'Aubonel et la poésie provençale), pourquoi je croyais que ces latins du pauvre intelligemment utilisés à l'école primaire, enfonceraient dans les têtes d'écoliers, un plus rapide et plus net sentiment du français.

» En revanche, il me semble que le bénéfice pour l'esprit public est ici évident. Voici par exemple qu'au fond de l'Auvergne, dans mon petit Aurillac, si réfiéchi et si jugeur, mais si défiant jadis des ouvriers du verbe, on imprime tout un livre, ces Fleurs de bruyère. Que dis-je! Voici qu'il y est illustré — et avec un réalisme très distingué — par un artiste de là-bas qui, avant de céder à la nostalgie, avait commencé à se faire un nom à Paris, en illustrant par exemple les Rois en exil, M. Edouard Marty, et que ces Fleurs de bruyère sont traduites sur la couverture par M. Félix Tourdes, avec une délicatesse décorative dont je sais qu'elle fut cultivée dans les grandes écoles d'Italie. Réfléchissez-y donc! que d'intellectuels isolés et qui s'engour-dissaient, que de forces désorientées, mouvement de décentralisation littéraire, peut encadrer, mobiliser et féconder?

« Oh! cette poésie nationale, que n'a-t-elle pas à espérer de toutes ces contributions spontanées et instinctives ?

Lo sento pouesio es pertout : lou boun Dièu, Que, to plo coumo un bér lusent, oluquo un astre, Jioul saile espilhousat è tout gourlu d'un pastre, Pouot fa s'estremji l'amo d'un Aubanèu.

» La sainte poésie est partout: le bon Dieu qui, tout aussi bien qu'un ver luisant, allume un astre, sous le sayon loqueteux et tout fruste d'un pâtre, peut faire tressaillir l'âme d'un Aubanel », crie Vermenouze à son école: et il fait bonne besogne.

» Ce sont ces cascades écumeuses et ces ruisseaux jaseurs, tombés des monts et serpentant par les vallons, qui font les grandes rivières.

» En attendant, et même sans attendre, le bouquet de bruyère auvergnate de Vermenouze, au parfum âcre et libre, me suffit. Il prouve éloquemment que la lente mais tenace Auvergne entre, elle aussi, dans ce mouvement de décentralisation littéraire. A ce titre d'abord, il marquera une date dans l'histoire de cette renaissance de la poésie des petites patries dont la grande ne doit pas prendre ombrage, car ce phénomène ne peut tourner qu'à son honneur et à son profit. Vous en aurez aujourd'hui pour garants la poésie comme le patriotisme d'Arsène Vermenouze, évidents jusque dans la difficile traduction de son noble patois qui, à travers sa gueuserie actuelle, a de si brusques et héraldiques fiertés. »

Et n'est-ce pas aussi sujet de répéter ici ce cri de fierté et d'amour pour le patois du berceau, qui se lit sous la statue de Jasmin, le poète d'Agen:

O ma lengo, tout me zou dit Lançarey uno estèlo a tours froun enerumit!

« O ma langue, tout me le dit, je lancerai une étoile à ton front embrumé!»

Deux fables géographiques.

т

Une servante turque, éprise et délaissée, Ayant prié le ciel d'adoucir son tourment, Regut cette réponse, une nuit, en dormant : Ta piété sera bientôt récompensée. Mais elle attendit vainement, Aux bonnes Allah ment.

TT

Jadis, dans un hôtel (c'est la veine que j'eus), On nous servait souvent une bonne estouffade, Arrosée, il est vrai, d'une sauce trop fade. Tout avait bon goût, moins le jus!

Un ami du «Conteur».

ENTRE FILLES ET GARÇONS

A utres pays, d'ailleurs, on semait beaucoup de chanvre. Les femmes le filaient et, pendant toutes les soirées d'hiver, elles se réunissaient par groupes dans quelques maisons où elles filaient, dévidaient et cousaient. C'est ce qu'on appelait le pôll (poêle) ou la crècare.

A mi-veillée les jeunes filles allaient dayer. Elles s'en allaient par groupes frapper à une fenêtre où elles savaient trouver à qui parler, et alors s'établissait un colloque animé d'espè-